

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce mardi 10 février 2015 à 20h au lieu ordinaire des séances, le Centre des loisirs, 1, rue St-Pierre, sous la présidence du maire Eric Blanchard sont présents les conseillers(ère) suivants :

Mesdames Christine Ouellet et Christiane Veilleux

Messieurs Jérôme Caron, Francis April, Denis Roy, Luc Veilleux

Line Caron, dg/sec-très. est aussi présente.

Le quorum étant constaté, le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

2015-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et il est résolu d'adopter l'ordre du jour et il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

2015-18 PROCES-VERBAUX

ATTENDU QU'une copie a été remise à chaque membre du conseil avant la séance;

ATTENDU QUE les procès-verbaux reflètent les délibérations du conseil;

À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et il est résolu d'adopter les procès-verbaux des séances tenues le 13 et 26 janvier 2015 et ce tel que rédigé.

ADOPTÉ

2015-19 APPROBATION DES COMPTES

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par prélèvement;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Francis April et il est résolu unanimement d'autoriser le maire et la dg/ sec-très. à payer les comptes totalisant 88 771.09 \$.

ADOPTÉ

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

Fait suite la lecture de la correspondance.

(Ristourne MMQ, information Hydro-Québec)

DÉNEIGEMENT

Le responsable du déneigement Denis Roy informe le conseil que nous sommes en attente de la carte électronique afin de remettre en fonction la niveleuse.

2015-20 PERMIS D'URBANISME (Avis de motion)

Le conseiller Luc Veilleux donne avis de motion qu'à une séance subséquente le conseil adoptera le règlement # 183 modifiant le règlement no 124 relatif aux permis et certificats ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction.

ADOPTÉ

LOCATION DU TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité possède un terrain en partie cultivable avec accès sur la rue du Pont. Le terrain sera offert en location aux producteurs agricoles locaux pour les cinq prochaines années dans le journal « Le Clémentois ». Ouverture des offres à la séance du 10 mars 2015.

2015-21 SOUMISSION (Revêtement de plancher)

Deux entreprises ont été invitées à soumissionner pour le projet de rénovation dans la salle au 2^e étage du Centre des loisirs.

À l'ouverture des soumissions, jeudi le 05 février 2015 à 13h05, une seule soumission a été reçue pour étude de conformité.

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'ouverture de la reçue le 05 février 2015 pour changer le revêtement du plancher dans une salle au Centre des loisirs;

ATTENDU QUE le délai pour la réalisation du projet est le 31 mars 2015 du programme Nouveaux Horizons;

À CET EFFET, Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu

QUE la municipalité de Saint-Clément retienne Tapis Saucier de Trois-Pistoles pour la réalisation du projet de revêtement du plancher avec l'option de planchettes de vinyle commerciale.

ADOPTÉ

MOIS de la JONQUILLE

2015-22 CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jérôme Caron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

2015-23 ADHÉSION FLEURONS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Clément désire renouveler son adhésion au programme de classification de Fleurons du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la classification horticole est attribuée pour une période de trois ans et répartie entre 1 à 5;

CONSIDÉRANT QUE les Fleurons sont une fierté pour la municipalité, puisqu'ils affichent une reconnaissance publique des efforts de toute la population pour la beauté de la communauté.

À CET EFFET, il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et résolu à l'unanimité,

QUE la municipalité de Saint-Clément renouvelle son adhésion aux Fleurons du Québec et accepte de verser 720\$ pour trois ans.

ADOPTÉ

2015-24 TOURNÉE SAM

ATTENDU QUE le Service d'Achat pour les Municipalités sera dans la région du Bas-Saint-Laurent;

Il est proposé par le conseiller Francis April et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément autorise la participation de deux personnes pour assister à la Tournée SAM qui aura lieu le mercredi 25 février 2015 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup.

ADOPTÉ

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

Pour faire suite à la correspondance de la municipalité de Notre-Dame-des Neiges concernant le financement du bureau d'information touristique situé sur le territoire. La municipalité de Saint-Clément n'a pas de disponibilité budgétaire pour aider à l'ouverture du bureau à l'été 2015.

2015-25 FORMATION ADMQ

Il est proposé par le conseiller Denis Roy et résolu d'autoriser la dg/sec-trésorière à participer à la formation portant sur l'Environnement et les responsabilités municipales.

QUE la municipalité assume les frais de 285\$ plus tx. Ainsi que les déplacements à l'activité qui aura lieu le 26 février 2015 à Rivière-du-Loup.

ADOPTÉ

2015-26 SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des obligations et responsabilités du directeur incendie de la municipalité;

ATTENDU QUE plusieurs tâches se sont ajoutées depuis les dernières années avec l'arrivée du schéma de couverture de risques;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément verse un salaire de 7 000\$ et 1 000\$ en compensation de dépenses pour l'année 2015 à monsieur Jacques-Eric Mercier, directeur incendie.

ADOPTÉ

2015-27 DON : Gala mérite scolaire

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu que la municipalité de Saint-Clément verse un montant de 50\$ comme aide à l'organisation du Gala du mérite scolaire pour souligner l'effort de la réussite scolaire qui aura lieu le 4 juin 2015 à l'École secondaire de Trois-Pistoles.

ADOPTÉ

RESPONSABILITÉS DES ÉLUS

Considérant l'intérêt d'apporter une contribution à l'avancement des dossiers de la municipalité;

Considérant de partager les responsabilités entre chacun des membres du conseil;

Les personnes suivantes sont responsables des dossiers :

Ressources humaines, culture : Christine Ouellet

Travaux publics, urbanisme : Francis April

Loisirs, tourisme, urbanisme, aînés : Jérôme Caron

Sécurité publique, environnement : Luc Veilleux

Familles et aînés : Christine Ouellet et Christiane Veilleux

Embellissement et OMH : Christiane Veilleux
Déneigement, infrastructure: Denis Roy
Développement : Luc Veilleux
MFR du KRTB : Christiane Veilleux

Dépôt du rapport de employé Sébastien Ouellet.

RAPPORT DES COMITÉS

Mme Christiane Veilleux fait rapport au conseil du conseil d'administration du 28 janvier de la Coopérative Maison familiale rurale du KRTB.

Le maire informe le conseil des réunions tenues durant le dernier mois à la MRC des Basques.

RÉNOVATION CADASTRALE

Une réunion d'information a eu lieu le 04 février 2015 avec un représentant du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et de l'arpenteur qui va exécuter les travaux de rénovation cadastrale dans notre municipalité. Le début des travaux auront lieu en 2016 que notre municipalité pour être déposer en 2018.

Une période de questions est allouée.

M. Gino Sénéchal soulève au conseil le problème de numéros civiques dans le 8^e rang et Petit 8^e rang. Les élus prennent en considération la demande et un suivi va être fait avec M. Sénéchal.

Prochaine table de travail : lundi le 23 février 2015 à 19h30

2015-28 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Luc Veilleux et résolu de lever la séance à 21h22

ADOPTÉ

Eric Blanchard, maire

Line Caron, dg/sec-très.